

Compte rendu Conseil de quartier Arsenal – Mercredi 10 Mai 2017

- M. le Maire,
- Mme Prieto, Présidente du Conseil de Quartier Arsenal,
- Mme Guillermin, Vice-Présidente du conseil Arsenal,
- les membres du Conseil de Quartier Arsenal,
- M. Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- M. Olivier Jandard, Responsable du Pôle Proximité, Ville de Roanne,
- M. Grégory Aymond, Responsable du service Environnement, Ville de Roanne
- Mme Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

Mme Prieto accueille l'assemblée, remercie les conseillers et les services de la Ville pour leur présence, puis, déroule l'ordre du jour.

Les animations : retour et perspectives

- ↪ Dimanche 9 Avril 2017, de 14h à 18h30, thé dansant à l'Espace Jacques Brel. M. Gay, porte-parole de la commission animation, relate une belle animation qu'il semble pertinent de renouveler, en précisant qu'il y aurait peut-être davantage de participation si cette manifestation se déroulait un samedi. M. Gay indique qu'une vidéo de l'animation est en cours de réalisation. Une conseillère précise qu'une dizaine de couples a manifesté le souhait d'être contactée pour la prochaine édition. Enfin, la somme de 45 € a été recueillie dans l'urne déposée pendant l'animation au profit de l'association « Contre Allée ».
- ↪ Après-midi du Samedi 17 Juin, de 14h à 18h30, au Petit Bois: les jeux en bois de M. Pourrat, une démonstration de zumba, un stand de maquillage animé par le centre social Noyon, avec la participation du peintre Marie Vergne, seront au programme. La participation de l'école de l'Arsenal se déclinera sur la date du 23 juin après-midi, au moment de la fête de l'école, avec une animation de l'ARPN pour les enfants de CP et de maternelle. A noter le bel article dans le Progrès sur une récente prestation de l'ARPN. Enfin, M. Gay précise le coût prévisionnel maximal de cette future animation : 975 €. Ce budget est validé à l'unanimité.
- ↪ Projet de création d'un « écuroduc ». Une visite sur site avec un agent de l'Office National des Forêts, puis avec les conseillers, n'avait pas abouti à l'identification d'un site approprié pour l'installation de la corde. M. Sirot maintient son choix aux abords du Bd de Verdun. M. Gay précise un retour massif des écureuils ce printemps, et donc la pertinence de ce projet. Il est convenu d'une prochaine visite sur site, à laquelle sera associée l'ARPN, sur la suggestion de M. Gay.

La voirie du quartier

Olivier Jandard fait le retour des nombreuses demandes du conseil, du bilan des réalisations et des données des divers relevés de vitesse. (Documents ci-joints)

16 demandes ont ainsi abouti pour un coût de réalisation de 11 049 €.

A noter qu'une prochaine réunion sera programmée entre les conseillers et le bureau d'études Voirie de la Ville, pour examiner le cheminement optimal des poids lourds dans le quartier. Une conseillère fait d'ailleurs remarquer leur constante circulation Avenue de Vauquois en dépit de l'interdiction.

Le projet d'aménagement d'un city parc

Grégory Aymond rappelle la dernière visite des conseillers, de l'ensemble des city parc sur la ville, et informe du coût de chacune de leur réalisation. Les conseillers avaient manifesté leur préférence pour le type d'équipement du Parc et retenu un emplacement : à la place des terrains d'entraînement de foot, côté Avenue Centrale.

Au regard des coûts conséquents de ces équipements, la réflexion devra se poursuivre pour notamment identifier les besoins véritables ; en ce sens, il s'agira notamment de recueillir l'avis des jeunes du quartier. Un chiffrage du projet sera ensuite soumis à M. le Maire.

Le fleurissement

Le contexte budgétaire actuel très contraint des collectivités les conduit à s'adapter et modifier leur politique de fleurissement en faveur d'un fleurissement plus économique, mais aussi de techniques adaptées au développement durable, dont la gestion différenciée des espaces verts. Il s'agit également, sans augmenter la production, de répartir le fleurissement de manière cohérente sur l'ensemble de la ville.

Pour répondre à une demande récurrente du conseil, d'un apport de fleurissement sur leur quartier, M. le Maire avait, lors d'un précédent conseil, validé cette idée, certes, mais sous condition d'une participation des habitants, par l'arrosage et le désherbage de ces espaces fleuris. M. Aymond présente ce soir cette proposition qui suscite le débat ; Mme Mermet, porte-parole de la commission voirie, exprime tout son désaccord et son incompréhension. Notamment, elle fait remarquer que le quartier Mulsant se verra prochainement doté d'un beau jardin des Senteurs dont l'entretien ne sera pas, dit-elle, à la charge des habitants. M. le Maire répond que le quartier Mulsant ne bénéficie pas d'autant d'espaces verts que sur le quartier Arsenal et qu'il était important de l'embellir. Par ailleurs, l'équipe municipale s'attache à apporter une qualité de vie globale à l'ensemble de la ville, tout en prenant en compte les besoins de chaque quartier.

A l'issue de ce débat, les conseillers ne valident pas ce principe. M. le Maire conclut qu'il n'y aura donc pas d'ajout de fleurissement sur le quartier Arsenal, sans cette nécessaire implication des habitants. A l'instar d'autres villes, Roanne pourrait également être novatrice dans ce type de démarche participative qui positionne l'habitant comme véritable acteur de sa ville, le responsabilise et concourt au lien social. Par ailleurs, sur fond de baisse considérable des dotations de l'Etat aux communes, la participation des habitants sera de plus en plus encouragée, pour ne pas contraindre les collectivités à augmenter les impôts locaux.

Enfin, en réponse à la déception manifeste de Mme Mermet, M. le Maire souligne les 86 % de demandes qui ont été satisfaites sur le quartier, à la demande du conseil, ce qui témoigne bien, de tout l'intérêt que lui porte la municipalité, malgré les avis divergents à ce propos.

Les questions diverses

- Nuisances en provenance des jeunes du CFA : Mme Raffin, habitante de la rue Louis Blériot, vient exprimer, au nom des autres riverains également, son mécontentement à M. le Maire, et lit un courrier adressé récemment à la Ville. Il dénonce les multiples incivilités dans la rue Louis Blériot, fréquentée par ces jeunes : stationnement gênant, abandon de déchets au sol..., et même un délit de fuite après percussio du véhicule de cette riveraine. L'ensemble des riverains sollicite une intervention de M. le Maire, pour retrouver la tranquillité dans leur rue. M. le Maire répond qu'il convient, dans un premier temps, de savoir si cette voie relève du domaine public ou privé. S'il s'agit du domaine privé, il revient aux riverains d'organiser son entretien, et de s'organiser pour limiter son accès (pose par exemple de barrières). En revanche, si la voie est municipale, il ne sera pas possible de l'interdire au stationnement. Une réponse sera bien naturellement apportée à Mme Raffin et au conseil de quartier.

Grégory Aymond profite de ce constat d'incivilités pour relayer une proposition de M. Bost, Conseiller en charge de l'Environnement, du développement Durable et des Espaces verts : une sensibilisation de la population, et notamment des jeunes du CFA, à la propreté, dans le même esprit que l'opération « Quartier propre » organisée sur le quartier Paris le 11 Mars dernier. Pour mémoire, il s'agissait d'une initiative des conseils de quartier, soutenue par les étudiants de l'IUT dans le cadre d'un projet tuteuré. Mme Mermet, porte-parole de la commission voirie, manifeste son désaccord pour participer à cette opération qui, selon elle, met encore exagérément les habitants à contribution pour l'entretien de leur ville. A cet égard, M. le Maire cite en exemple, et félicite, la bonne volonté des membres du club Paul Vernay qui viennent, quant à eux, de valider l'idée de prendre désormais en charge l'entretien du jardin du club dont ils sont adhérents.

A réception de ce compte rendu, une rencontre entre le Directeur du CFA, les conseillers de quartier, le service Environnement et les élus (Maire + Adjoints) est prévue Jeudi 15 Juin.

- M. Mottet souligne les vitesses très élevées pratiquées par les bus des navettes TGV, notamment sur l'avenue Centrale, le Bd d'Arras. M. le Maire répond que des contrôles seront effectués à sa demande, aux horaires de passage des navettes.

- Une réfection du Bd Ypres est -elle envisagée ? Non, elle n'est pas inscrite au programme de réfection 2017, mais pourrait être examinée au programme 2018.
- Des nuisances sonores pour les riverains du nouveau terrain de jeux de boules. *A réception de ce compte-rendu, un point est prévu, à la fin de la saison, avec Mme Peronnet, Présidente du secteur bouliste roannais pour adapter les installations (intégration d'un revêtement type caoutchouc sur les séparations en bois), et limiter ainsi les nuisances.*
- Mme Mermet remercie Olivier Jandard pour l'aménagement, très bien réalisé, du stationnement devant l'ex-école maternelle.

Michèle Priéto clôture la séance à 19h45, et invite les participants à partager le verre de l'amitié.

**Prochain conseil de quartier Arsenal
Lundi 2 Octobre 2017 à 18h à l'Amicale Laïque**